



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SAINT JUNIEN, 27 BOULEVARD VICTOR HUGO 87200 ST JUNIEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

Alexis Gourdien, représentant de la société SAS A GOURDIEN SERVICE 16 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 RUE DE MAGNAC 16420 BRIGUEUIL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GOURDIEN Alexis	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mathilde Chambras
Chargée d'Affaires Professionnels Agriculture

JST14

Lu et approuvé
[Signature]

Crédit Mutuel
Saint Junien
Société Coopérative de Crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
Intermédiaire d'Assurances - n° ORIAS 07 023 470
27, Bd Victor Hugo - 87200 Saint Junien
Tél. 05 55 38 73 69 (appel local non surtaxé)
Fax 05 55 02 40 70 - SIREN 320 787 252 RCS Limoges